

RAPPORT SUR LE MARCHÉ LOCATIF

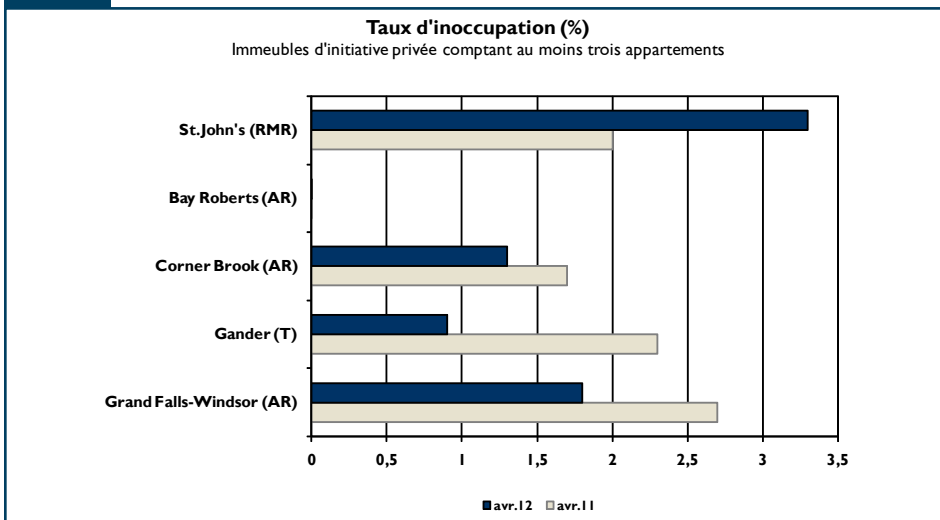
Faits saillants - Terre-Neuve-et-Labrador*



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Date de diffusion : printemps 2012

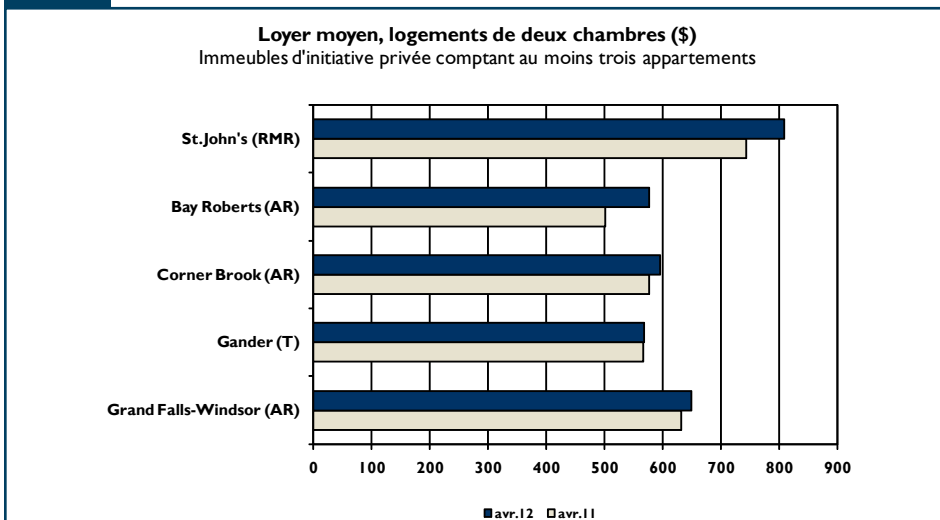
Figure 1



Taux d'inoccupation variables d'un centre urbain à l'autre

- Le taux d'inoccupation provincial des logements locatifs s'est élevé à 2,7 % en avril, alors qu'il était de 2,1 % au même mois l'an dernier.
- Dans la région de St. John's, le taux d'inoccupation atteignait 3,3 % au printemps 2012, comparativement à 2 % un an auparavant.
- Le taux d'inoccupation le plus bas (0,9 %) a été relevé à Gander.
- Le loyer moyen des appartements de deux chambres s'est établi à 727 \$ dans les centres urbains de la province visés par l'Enquête.

Figure 2



* L'Enquête est menée uniquement dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus.

Aperçu

Selon l'Enquête sur les logements locatifs réalisée en avril 2012 par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), les taux d'inoccupation variaient d'un centre urbain¹ à l'autre à l'intérieur de la province. Le taux d'inoccupation² provincial s'est élevé à 2,7 % en avril 2012, alors qu'il était de 2,1 % au même mois l'an dernier. La plus forte proportion de logements vacants a été relevée à St. John's, et la plus faible, à Gander. C'est aussi à St. John's qu'a été enregistré le loyer moyen le plus élevé, et à Gander, le plus bas.

Dans la capitale, le taux d'inoccupation sur le marché locatif, qui était de 2 % en avril 2011, est monté à 3,3 % en avril cette année. Alors que le prix élevé des habitations et la solidité de l'économie soutenaient la demande sur le marché locatif pendant la période d'enquête, d'autres facteurs, notamment les bas taux hypothécaires et la forte croissance du revenu, avaient un effet contraire, déplaçant la demande de certains ménages locataires vers des logements pour propriétaires-occupants. De plus, on croit que le parc de logements locatifs existants composé d'ensembles comptant au moins trois logements a dû faire face à une concurrence accrue, en raison d'une augmentation du nombre d'appartements aménagés en sous-sol.

À Gander, le pourcentage de logements vacants est passé de 2,3 % en avril 2011 à 0,9 % un an plus tard – la baisse la plus forte de la province. La ville tire toujours profit

de sa situation centrale qui en fait un noyau de services régional, de la présence d'un gros hôpital, de son aéroport international ainsi que de récents aménagements résidentiels et commerciaux d'une ampleur sans précédent. La croissance de l'emploi et de la population a contribué à faire gonfler la demande de logements locatifs et, en l'absence d'une augmentation significative de l'offre, à faire chuter le taux d'inoccupation.

À Grand Falls-Windsor, le taux d'inoccupation est tombé à 1,8 %, contre 2,7 % à la période correspondante en 2011. L'économie de cette ville située au cœur de la province a été très florissante ces dernières années, malgré la fermeture récente de la papetière. L'expansion de l'activité dans la région est aussi attribuable à son gros hôpital, à ses collègues communautaires, à un accroissement d'ensemble des aménagements résidentiels et commerciaux, ainsi qu'à son rôle de noyau de services pour les collectivités des environs.

Des secteurs de la santé, de l'éducation et du tourisme bien développés ainsi qu'une économie relativement stable et diversifiée ont continué à soutenir le marché locatif de Corner Brook. Le taux d'inoccupation dans cette place centrale de l'Ouest de la province s'établissait à 1,3 % en avril cette année, comparativement à 1,7 % un an plus tôt.

Loyer moyen

Globalement, le loyer moyen des logements de deux chambres s'est établi à 727 \$ dans l'ensemble

des cinq centres urbains visés par l'Enquête, et il a augmenté dans chacun d'eux. Le plus haut a été enregistré dans la capitale (808 \$) et le plus bas, à Gander (568 \$). Dans les autres centres, les loyers moyens étaient les suivants : 596 \$ à Corner Brook et 649 \$ à Grand Falls-Windsor – le plus élevé à l'extérieur de la région de St. John's.

Dans l'échantillon d'immeubles commun aux enquêtes de 2011 et de 2012³, on a constaté une hausse du loyer moyen global, et ce, partout sauf à Gander, où les loyers des appartements étaient demeurés sensiblement les mêmes. L'augmentation a été de 7,1 % à St. John's, de 2,4 % à Corner Brook et de 3,2 % à Grand Falls-Windsor. L'augmentation des loyers est attribuable à la progression de la demande sur le marché locatif, laquelle a été engendrée par l'intensification de l'activité économique à l'échelle provinciale ainsi que par la croissance de la population, du revenu et de l'emploi dans les centres étudiés.

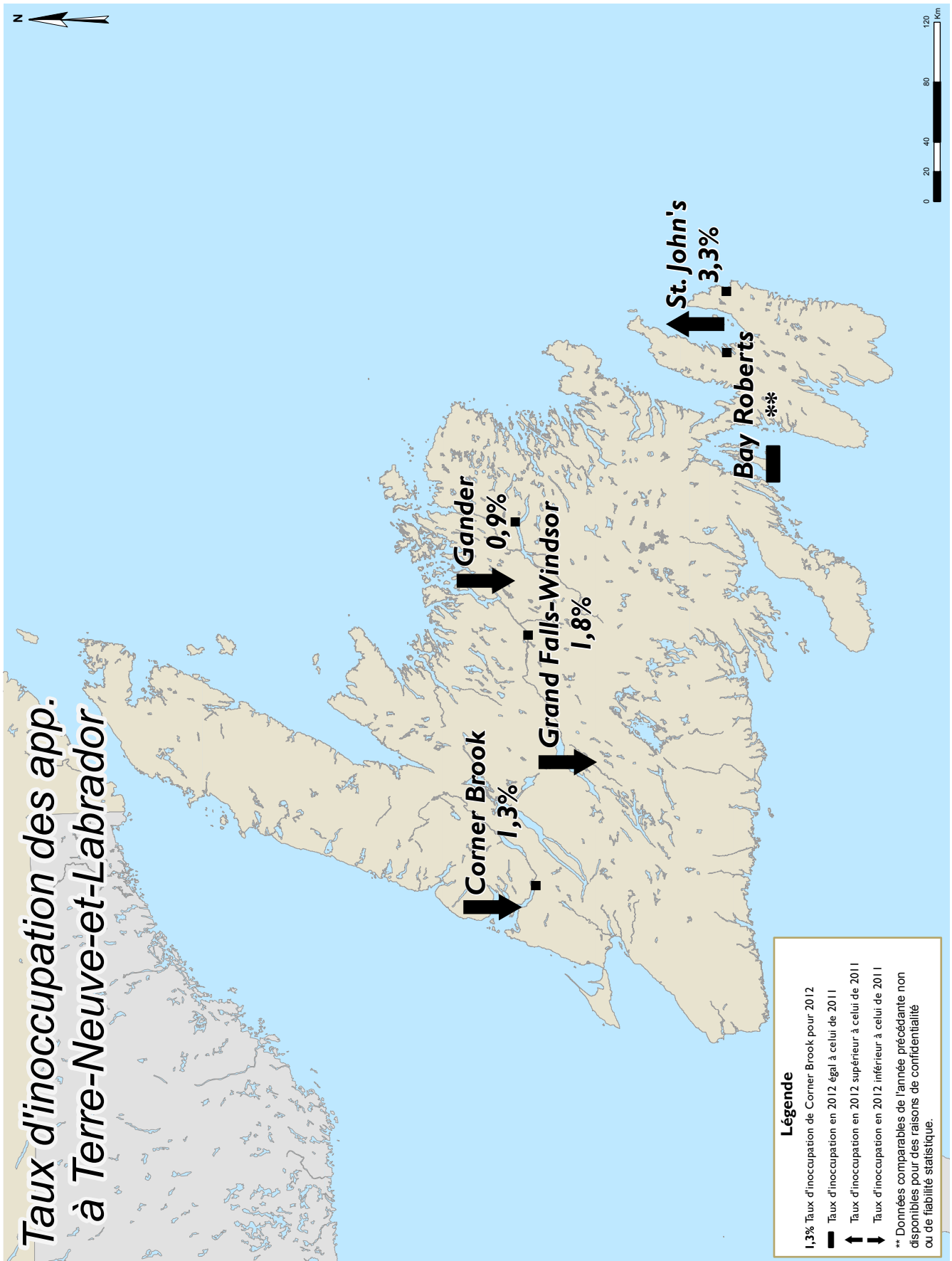
Taux de disponibilité

Les taux de disponibilité des appartements s'échelonnaient entre 3,8 % à St. John's (2,6 % en 2011) et 0,9 % à Gander (2,3 % en 2011). Pour sa part, Grand Falls-Windsor affichait un taux de 2,3 % et Corner Brook, de 1,9 %. L'an dernier, les taux dans ces deux villes étaient respectivement de 2,7 et de 1,7 %.

¹ Par centre urbain, on entend un centre où résident au moins 10 000 personnes. Les régions métropolitaines de recensement (RMR) sont définies par Statistique Canada.

² Taux d'inoccupation des immeubles d'initiative privée comptant trois appartements locatifs ou plus.

³ Dans la comparaison d'une année sur l'autre des loyers moyens, il faut tenir compte de l'âge de l'immeuble, car les loyers demandés sont en général plus élevés dans les ensembles de construction récente que dans les bâtiments anciens. En comparant les loyers d'unités faisant partie de l'échantillon qu'ont en commun l'Enquête sur les logements locatifs d'avril 2011 et celle d'avril 2012, on obtient une meilleure indication de la hausse réelle assumée par la plupart des locataires.



I.1.1 Taux d'occupation (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Terre-Neuve-et-Labrador

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.11	avr.12	avr.11	avr.12	avr.11	avr.12	avr.11	avr.12	avr.11	avr.12
St. John's (RMR)	4,8 ^b	3,6 ^b	1,5 ^a	3,1 ^b	1,5 ^a	3,6 ^a	3,7 ^d	1,9 ^b	2,0 ^a	3,3 ^a
Bay Roberts (AR)	a.l.u.	a.l.u.	**	**	**	**	**	**	**	**
Corner Brook (AR)	0,0 ^a	0,0 ^a	3,4 ^b	2,9 ^c	1,0 ^a	0,7 ^a	2,5 ^a	2,5 ^a	1,7 ^a	1,3 ^a
Gander (T)	**	**	2,5 ^a	0,8 ^a	2,2 ^a	0,7 ^a	2,7 ^a	2,6 ^a	2,3 ^a	0,9 ^a
Grand Falls-Windsor (AR)	0,0 ^a	17,9 ^a	1,1 ^a	2,4 ^a	3,2 ^c	1,4 ^a	**	**	2,7 ^b	1,8 ^b
T.-N.-L., centres de 10 000+	4,4^a	3,6^b	1,7^a	2,9^a	1,9^a	2,6^a	3,4^c	2,0^a	2,1^a	2,7^a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur [Méthode d'enquête](#) ou [Tableaux sur la fiabilité des données](#) pour en savoir davantage

I.1.2 Loyer moyen (\$) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Terre-Neuve-et-Labrador

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr.11	avr.12	avr.11	avr.12	avr.11	avr.12	avr.11	avr.12	avr.11	avr.12
St. John's (RMR)	573 ^a	604 ^a	676 ^a	695 ^a	744 ^a	808 ^a	777 ^a	854 ^a	711 ^a	760 ^a
Bay Roberts (AR)	a.l.u.	a.l.u.	**	**	501 ^a	576 ^a	**	**	495 ^a	575 ^a
Corner Brook (AR)	443 ^a	425 ^a	489 ^a	512 ^a	577 ^a	596 ^a	740 ^a	735 ^a	562 ^a	578 ^a
Gander (T)	**	**	518 ^a	521 ^a	567 ^a	568 ^a	662 ^a	624 ^b	562 ^a	560 ^a
Grand Falls-Windsor (AR)	**	**	514 ^a	535 ^a	632 ^a	649 ^a	**	**	610 ^a	628 ^a
T.-N.-L., centres de 10 000+	561^a	585^a	632^a	651^a	683^a	727^a	758^a	819^a	666^a	704^a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives (cv = coefficient de variation):

a - Excellent ($0 \leq cv \leq 2,5$), b - Très bon ($2,5 < cv \leq 5$), c - Bon ($5 < cv \leq 7,5$), d - Passable (utiliser avec prudence) ($7,5 < cv \leq 10$)

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur [Méthode d'enquête](#) ou [Tableaux sur la fiabilité des données](#) pour en savoir davantage

I.1.3 Univers des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Terre-Neuve-et-Labrador

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr. 11	avr. 12	avr. 11	avr. 12	avr. 11	avr. 12	avr. 11	avr. 12	avr. 11	avr. 12
St. John's (RMR)	356	364	1 088	1 104	1 736	1 716	287	284	3 467	3 468
Bay Roberts (AR)	0	0	3	3	28	28	1	1	32	32
Corner Brook (AR)	21	25	121	114	297	311	39	39	478	489
Gander (T)	1	1	121	121	408	408	37	38	567	568
Grand Falls-Windsor (AR)	6	6	83	86	380	383	10	10	479	485
T.-N.-L., centres de 10 000+	384	396	1 416	1 428	2 849	2 846	374	372	5 023	5 042

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur [Méthode d'enquête](#) ou [Tableaux sur la fiabilité des données](#) pour en savoir davantage

I.1.4 Taux de disponibilité (%) des appartements d'initiative privée selon le nombre de chambres Terre-Neuve-et-Labrador

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr. 11	avr. 12	avr. 11	avr. 12	avr. 11	avr. 12	avr. 11	avr. 12	avr. 11	avr. 12
St. John's (RMR)	4,8 b	3,9 b	1,7 a	3,7 b	2,4 a	4,1 a	4,4 c	2,3 b	2,6 a	3,8 a
Bay Roberts (AR)	a.l.u.	a.l.u.	**	**	**	**	**	**	**	**
Corner Brook (AR)	0,0 a	4,1 a	3,4 b	2,9 c	1,0 a	1,4 a	2,5 a	2,5 a	1,7 a	1,9 b
Gander (T)	**	**	2,5 a	0,8 a	2,2 a	0,7 a	2,7 a	2,6 a	2,3 a	0,9 a
Grand Falls-Windsor (AR)	0,0 a	53,7 a	1,1 a	2,4 a	3,2 c	1,4 a	**	**	2,7 b	2,3 a
T.-N.-L., centres de 10 000+	4,4 a	4,7 a	1,9 a	3,3 a	2,4 a	3,0 a	3,9 c	2,3 a	2,5 a	3,2 a

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur [Méthode d'enquête](#) ou [Tableaux sur la fiabilité des données](#) pour en savoir davantage

1.1.5 Variation en % estimative du loyer moyen des appartements d'initiative privée¹ selon le nombre de chambres Terre-Neuve-et-Labrador

Centre	Studios		1 chambre		2 chambres		3 chambres +		Tous les log.	
	avr. 10	avr. 11	avr. 10	avr. 11	avr. 10	avr. 11	avr. 10	avr. 11	avr. 10	avr. 11
	à avr. 11	à avr. 12	à avr. 11	à avr. 12	à avr. 11	à avr. 12	à avr. 11	à avr. 12	à avr. 11	à avr. 12
St. John's (RMR)	**	5,0 c	11,1 d	5,0 b	9,0 c	7,4 a	6,2 b	12,1 d	9,4 c	7,1 a
Bay Roberts (AR)	a.l.u.	a.l.u.	**	**	**	**	**	**	**	**
Corner Brook (AR)	0,1 b	++	4,2 d	3,2 d	4,2 c	2,6 a	12,4 c	-1,8 c	4,6 b	2,4 b
Gander (T)	a.l.e.	**	8,4 a	1,8 a	6,1 a	0,4 a	5,5 a	++	6,3 a	++
Grand Falls-Windsor (AR)	**	**	0,8 a	3,5 b	2,0 c	3,1 d	**	**	1,8 c	3,2 d
T.-N.-L., centres de 10 000+	**	4,6 c	9,0 c	4,2 b	7,4 c	5,7 a	7,0 a	7,6 c	7,8 b	5,5 a

¹La variation en pourcentage du loyer moyen constitue une mesure de l'évolution du marché et est fondée sur les immeubles qui ont fait partie de l'échantillon les deux années.

Les lettres suivantes indiquent le degré de fiabilité des données estimatives :

a - Excellent, b - Très bon, c - Bon, d - Passable (utiliser avec prudence)

** Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.

++ La variation du loyer n'est pas statistiquement significative. Autrement dit, elle n'est pas différente de zéro (0) sur le plan statistique.

a.l.u. : Aucun logement de cette catégorie dans l'univers a.l.e. : Aucun logement de cette catégorie dans l'échantillon s.o. : Sans objet

Veuillez cliquer sur [Méthode d'enquête](#) ou [Tableaux sur la fiabilité des données](#) pour en savoir davantage

NOTE TECHNIQUE

Différence entre la variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) ET la variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement)

Variation en pourcentage des loyers moyens (immeubles neufs et existants) : Le résultat (hausse ou baisse) du calcul de la variation en pourcentage des loyers moyens d'une année à une autre (par exemple : dans le cas d'un loyer moyen qui passerait de 500 \$ une année donnée à 550 \$ l'année suivante, le résultat serait une hausse de 10 %) est influencé par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, l'ajout à l'univers de l'Enquête d'ensembles neufs de logements locatifs luxueux, la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires peuvent faire monter les loyers moyens par rapport à l'année précédente) et par la variation du niveau des loyers (c'est-à-dire par les hausses et les baisses du niveau des loyers exigés par les propriétaires-bailleurs).

Variation en pourcentage des loyers moyens de l'échantillon fixe (immeubles existants seulement) : Cette mesure permet d'estimer la variation du niveau des loyers. L'estimation est faite à partir des données sur les immeubles faisant partie de l'échantillon commun à l'Enquête sur les logements locatifs de l'année en cours et à l'Enquête de l'année précédente. Par contre, le résultat est quand même influencé, dans une certaine mesure, par l'évolution de la composition de l'univers des logements locatifs (par exemple, par la rénovation ou la modernisation d'unités locatives et le roulement des locataires, des facteurs qui ne sont pas mesurés par l'Enquête, les données recueillies n'étant pas assez détaillées).

MÉTHODE DE L'ENQUÊTE SUR LES LOGEMENTS LOCATIFS

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) mène l'Enquête sur les logements locatifs (ELL) chaque année en avril et en octobre pour mesurer les forces en présence sur le marché locatif. L'Enquête porte sur un échantillon de logements pris dans tous les centres urbains de 10 000 habitants ou plus. Seuls les immeubles d'initiative privée qui comptent au moins trois logements locatifs et qui sont sur le marché depuis au moins trois mois sont inclus. L'Enquête permet de recueillir des données sur les loyers du marché, les unités disponibles et les unités vacantes pour tous les immeubles compris dans l'échantillon.

L'Enquête se fait par téléphone ou sur place, et l'information est obtenue du propriétaire, du gestionnaire ou du concierge. L'Enquête a lieu pendant les deux premières semaines des mois d'avril et d'octobre, et ses résultats reflètent la conjoncture du marché à ce moment-là.

L'Enquête sur les logements locatifs que mène la SCHL permet de connaître les taux d'occupation, les taux de disponibilité et les loyers moyens des logements neufs ou existants. Il y a en outre une mesure qui permet d'estimer le taux de variation des loyers dans les immeubles existants seulement. Cette mesure tient compte d'immeubles qu'ont en commun les échantillons de l'Enquête actuelle et de l'Enquête de l'année précédente. En examinant comment évoluent les loyers dans les immeubles existants, on fait abstraction de l'incidence que peuvent avoir les immeubles neufs, les immeubles convertis et le renouvellement de l'échantillon sur le pourcentage de variation des loyers, et on obtient une estimation de l'évolution des loyers exigés par les propriétaires. Les estimations relatives aux immeubles existants sont diffusées dans le *Rapport sur le marché locatif : Faits saillants pour le Canada* et dans les éditions du *Rapport sur le marché locatif : Faits saillants* de chaque province, ainsi que dans les rapports sur les RMR (enquête de l'automne seulement). Les loyers pratiqués dans les immeubles neufs et les immeubles existants y figurent également. Les taux de variation des loyers sont statistiquement significatifs dans le cas des immeubles existants, alors qu'ils peuvent ne pas l'être si on les calcule en incluant les logements neufs et existants.

DÉFINITIONS

Ensemble de logements en rangée locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements contigus avec entrée privée qui sont offerts en location. Les habitations occupées par les propriétaires sont exclues du total des logements locatifs compris dans les ensembles. Les logements (ou maisons) en rangée sont parfois appelés logements en bande.

Immeuble d'appartements locatifs : Tout immeuble comptant au moins trois logements offerts en location, dont un ou plus n'a pas d'entrée privée. Les habitations occupées par les propriétaires sont exclues du total des logements locatifs compris dans les immeubles.

Logement disponible : Un logement locatif est considéré comme étant disponible si le locataire actuel a envoyé ou reçu un avis de déménagement officiel et qu'aucun nouveau locataire n'a signé de bail, ou encore si le logement est vacant (voir la définition de « logement vacant »).

Logement vacant : Un logement est considéré comme étant vacant s'il n'est pas occupé au moment de l'Enquête et qu'il pourrait l'être immédiatement.

Loyer : Montant réel que les locataires paient pour leur logement. Aucun rajustement n'est fait selon que des commodités et services, comme le chauffage, l'électricité, le stationnement et l'eau chaude, sont inclus ou non dans le loyer. Dans le cas des logements disponibles ou vacants, le loyer correspond au montant demandé par le propriétaire.

Les chiffres sur les loyers moyens figurant dans la présente publication donnent une bonne indication du montant que paient les locataires selon la taille des logements et le secteur géographique. Les services comme le chauffage, l'électricité et l'eau chaude peuvent être inclus ou non dans le loyer.

Définition des secteurs de recensement utilisés dans la présente publication

Une région métropolitaine de recensement (RMR) ou une agglomération de recensement (AR) est formée d'une ou de plusieurs municipalités adjacentes situées autour d'une grande région urbaine (appelée noyau urbain). Un noyau urbain doit, selon les données du recensement de la population, compter au moins 10 000 habitants pour former une AR et au moins 100 000 habitants pour former une RMR. Pour être incluses dans une RMR ou une AR, les municipalités adjacentes doivent avoir un degré d'intégration élevé avec la région urbaine centrale, lequel est déterminé par le volume de navetteurs établi d'après les données du recensement sur le lieu de travail. Les RMR et les AR englobent des municipalités ou des subdivisions de recensement.

Toutes les données d'octobre 2011 figurant dans les publications de la SCHL sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2006 de Statistique Canada. Toutes les données d'avril 2012 figurant dans les publications de la SCHL sont fondées sur les secteurs définis aux fins du Recensement de 2011 de Statistique Canada.

Remerciements

L'Enquête sur les logements locatifs ne pourrait pas être effectuée sans la collaboration des propriétaires, gestionnaires et concierges d'immeubles des différentes régions du Canada. La SCHL apprécie leur travail assidu et l'aide qu'ils lui apportent en fournissant de l'information exacte en temps voulu. Grâce à leur contribution, la SCHL est en mesure de diffuser de l'information qui profite à l'ensemble du secteur de l'habitation.

LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante : www.schl.ca
Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642..

La gamme complète des publications nationales standards du Centre d'analyse de marché (CAM) est offerte gratuitement, en format électronique, sur le site Web de la SCHL. Vous pouvez consulter, imprimer ou télécharger les éditions déjà parues, ou encore vous abonner aux futures éditions et recevoir automatiquement, par courriel, de l'information sur le marché le jour même où elle est diffusée : c'est rapide et pratique! Visitez le www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour en savoir davantage au sujet du CAM et de la mine de renseignements sur le marché de l'habitation qu'il met à votre disposition, rendez-vous au www.schl.ca/marchedelhabitation

Pour vous abonner à la version papier (payante) des publications du CAM, veuillez composer le 1-800-668-2642.

©2012 Société canadienne d'hypothèques et de logement. Tous droits réservés. La SCHL autorise toute utilisation raisonnable du contenu de la présente publication, à la condition toutefois que ce soit à des fins personnelles, pour des recherches d'affaires ou d'intérêt public, ou encore dans un but éducatif. Elle accorde le droit d'utiliser le contenu à titre de référence générale dans des analyses écrites ou dans la présentation de résultats, de conclusions ou de prévisions, et de citer de façon limitée les données figurant dans la présente publication. La SCHL autorise également l'utilisation raisonnable et restreinte du contenu de ses rapports dans des publications commerciales, sous réserve des conditions susmentionnées. Elle conserve toutefois le droit d'exiger, pour une quelconque raison, l'interruption d'une telle utilisation.

Chaque fois que le contenu d'une publication de la SCHL est utilisé, y compris les données statistiques, il faut en indiquer la source comme suit :

Source : SCHL (ou, selon le cas, « Adaptation de données provenant de la SCHL »), titre de la publication, année et date de diffusion.

À défaut de quoi ledit contenu ne peut être reproduit ni transmis à quiconque. Lorsqu'une organisation se procure une publication, elle ne doit pas en donner l'accès à des personnes qui ne sont pas à son emploi. La publication ne peut être affichée, que ce soit en partie ou en totalité, dans un site Web qui serait ouvert au public ou accessible à des personnes qui ne travaillent pas directement pour l'organisation. Pour obtenir la permission d'utiliser le contenu d'une publication d'analyse de marché de la SCHL à des fins autres que celles susmentionnées ou de reproduire de grands extraits ou l'intégralité des publications d'analyse de marché de la SCHL, veuillez communiquer avec le Centre canadien de documentation sur l'habitation (CCDH) ; courriel : chic@schl.ca – téléphone : 613-748-2367 ou 1-800-668-2642.

Veuillez fournir les informations suivantes au CCDH :

Titre de la publication, année et date de diffusion

Sans limiter la portée générale de ce qui précède, il est interdit de traduire un extrait de publication sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Les renseignements, analyses et opinions contenus dans cette publication sont fondés sur diverses sources jugées fiables, mais leur exactitude ne peut être garantie, et ni la Société canadienne d'hypothèques et de logement ni ses employés n'en assument la responsabilité.

